



Atelier thématique : sociétés de montagne, gestion des territoires et mondialisation

Turin, Piémont, 4-5 octobre 2007

Environnement : Aires protégées

La Suisse accuse un certain retard dans la législation concernant les parcs naturels. En effet, la révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, instituant les bases légales permettant la création de parcs n'a été acceptée que le 6 octobre 2006. Une année auparavant, les parcs avaient été rayés du plan de législature pour des raisons financières. Les modalités de création de ces parcs sont toujours en cours d'élaboration par le biais d'une ordonnance.

A l'instar des pays voisins, la Suisse aura trois catégories de parcs : les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux et les parcs naturels périurbains. D'après les projets de parcs connus à ce jour, on admet qu'il sera créé deux nouveaux parcs nationaux, une dizaine de parcs naturels régionaux et trois parcs naturels périurbains au cours des dix prochaines années. Actuellement, la Suisse compte un seul parc national, situé dans les Grisons.

Pour en savoir plus :

- Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage : <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2006/7995.pdf>
- Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement, les parcs naturels : <http://www.bafu.admin.ch/paerke/index.html?lang=fr>
- Liste des parcs et projets de parcs en Suisse : <http://www.bafu.admin.ch/paerke/03300/index.html?lang=fr>
- Parc National Suisse : <http://www.nationalpark.ch/>
- Exemples de parcs régionaux reconnus au niveau cantonal :
 - Parc naturel du Valais Pfyng-Finges : <http://www.pfyn-finges.ch/>
 - Projet du parc régional Chasseral : <http://www.parcchasseral.ch/>

Etat des lieux sur les territoires de montagne : identité des populations de montagne, exemple du Valais.

Ces dernières années, la perception de la montagne en Valais a évolué. En effet, l'opposition montagnes-plaines a laissé la place à une opposition montagne rurale-villes valaisannes pour finalement aboutir à une vision du Valais en tant que région de montagne, s'opposant aux agglomérations du Plateau suisse. « On peut donc constater une forme d'élargissement de l'identification de l'objet montagne au cours du temps. Finalement, nous arrivons au point où l'ensemble du Valais est considéré et se considère comme région de montagne. »¹

¹ 60 ans de défense des intérêts montagnards, Le Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR), Gilles Rudaz, 2007, p.76.



Pour en savoir plus :

- Groupement suisse pour les régions de montagne : <http://www.sab.ch/>
- Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR), adresse de contact : CP 896, 1920 Martigny

Politiques territoriales : initiatives innovantes des acteurs locaux pour la gouvernance territoriale

Le processus participatif est de plus en plus utilisé en Suisse. La participation est un processus qui permet aux citoyens d'influencer les décisions ou projets les concernant. Cela montre un changement dans notre système de gouvernance. Les pouvoirs publics suscitent dialogues et partenariats avec les autres acteurs.

Promotion Santé Suisse a lancé le projet « Qualité de vie dans les communes ». Ce projet a pour objectif de mettre sur pied et de développer un processus de participation des citoyens au niveau de l'amélioration de la qualité de vie dans la commune en tenant compte des besoins locaux. La Fondation pour le Développement durable des régions de montagne (FDDM) organise dans ce cadre des ateliers participatifs dans la commune d'Evolène sur des thèmes en lien avec l'agenda politique communal. Ces ateliers déboucheront sur la création de groupes de travail composés de bénévoles. Ces groupes élaboreront une proposition de plan d'actions qui sera remise aux autorités communales.

Pour en savoir plus :

- Qualité de vie dans les communes : http://www.radix.ch/commune/data/data_15.pdf
- Exemple d'atelier participatif, Quartier 21, Lausanne : <http://www.lausanne.ch/view.asp?DomID=63012>

Economies de montagne : produits de montagne et valorisation des savoir-faire

En 2008, la ville de Brigue sera élue ville des Alpes. Durant toute l'année, elle servira de plate-forme pour les thématiques montagnardes et alpines en particulier. La FDDM organisera en octobre un séminaire sur les produits de montagnes. L'objectif de ce séminaire est de montrer que les espaces ruraux et montagnards sont porteurs de savoir-faire, de pratiques et de ressources qui contribuent au développement de tout le territoire. Une des sessions sera consacrée aux plantes médicinales et aromatiques cultivées uniquement dans les régions de montagne. Ces plantes alpines, mises en valeur par l'industrie, sont une nouvelle chance pour les régions de montagne.

Pour en savoir plus :

- Brig-Glis alpenstadt 2008 : <http://www.alpenstadt-2008.ch/>
- Ricola, exemple de plantes aromatiques : <http://www.ricola.ch>

Fondation pour le développement durable des régions de montagne, 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>